La minute RH

La Minute **ARRÊTS**

Envoyer mes arrêts de travail en ligne :

arret.travail@bouygues-construction.com

Kézako ? Tout collaborateur doit **prévenir son responsable hiérarchique et adresser son justificatif d'absence dans les 48h**. Vous devez transmettre **par mail ou par courrier affranchi** *(coordonnées en bas de page)* votre arrêt de travail. Vous n'avez pas à envoyer le volet 3 à votre Service RH.

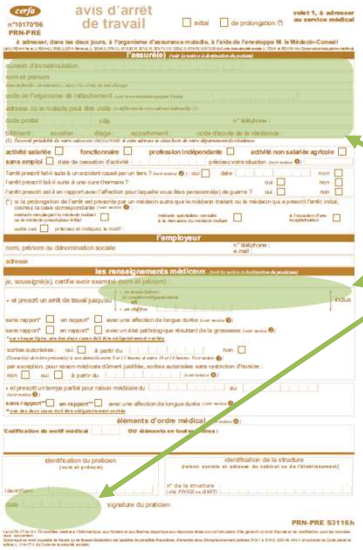

Je suis absent(e) pour raisons médicales

- **J'informe** mon responsable hiérarchique **de la durée de mon absence dans les meilleurs délais**
- **Ma hiérarchie/le chantier me pointe** en absence autorisée non payée **(AS)** en attendant que mon arrêt soit pris en compte
- **Je complète** les informations manquantes sur mon arrêt :
  - Nom, Prénom, Numéro de Sécurité Sociale, adresse à laquelle je peux être visité(e) (si différente de l'adresse habituelle)
  - Je vérifie que les dates de début et de fin d'arrêts soient lisibles
- **Je transmets mon document pour prise en compte employeur : 2 choix**
  - Je prends l'arrêt en photo couleur (format JPEG ou PDF = pas de ZIP, résolution – de 50MO) et je l'envoie par mail en pièce jointe
  - Ou j'envoie le volet 3 à l'adresse postale
- **Je transmets le volet 1 et 2 à la CPAM** du département de mon domicile

Nota Bene : Si je suis hospitalisé(e), je demande un **bulletin de situation** à l'hôpital qui mentionne la date d'arrivée et de sortie
=> **ce document fait foi d'arrêt**

Je peux transmettre les arrêts

maladies, accidents de travail, maladies professionnelles, accidents de trajet, bulletins d'hospitalisation collaborateur, congés de maternité.

Les arrêts en temps partiels thérapeutiques sont à transmettre uniquement et directement à votre Service RH pour prise en compte.

Si vous avez repris le travail avant la fin de l'arrêt et/ou avez travaillé le 1er jour d'arrêt merci de revenir vers vos interlocutrices Paie pour modification des dates d'arrêt : Alexandra LETORT (Normandie-Picardie) ou Elodie DELPHIN (Bretagne-Pays de Loire)

*En cas d'accident de travail, merci de **prévenir votre hiérarchie et le Service Prévention Santé Sécurité :** vous devez leur fournir une copie de l'arrêt de travail et des documents nécessaires à la réalisation de la déclaration sous 24h.*

Transmettre mes arrêts de travail

BOUYGUES CONSTRUCTION
Service Relations Clients
TSA N°40030
33688 MERIGNAC CEDEX

arret.travail@bouygues-construction.com

kléom
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PAR BOUYGUES CONSTRUCTION

BOUYGUES BATIMENT
GRAND OUEST